

EDITO



Gabriel Massou
Président du
groupe CACR

La Région, comme les Communes, ou les Départements, rend des services essentiels aux habitants, aux entreprises. Gratuité des transports pour les plus démunis, développement d'une éco-région, adoption d'un Schéma régional de développement économique, mise en place d'un Etablissement public foncier régional : autant de mesures et d'outils mis au service des Francilien-ne-s. C'est une politique volontariste que nous devons accentuer, et qui réclame des investissements financiers importants. Le gouvernement, de son côté, nous impose des dépenses supplémentaires, non compensées, par ses lois de décentralisation. Et lorsque nous lui demandons de nous accorder, comme à toutes les collectivités locales des ressources fiscales indispensables, il nous les refuse catégoriquement. Pire il fait des choix iniques comme la baisse des impôts pour les plus riches et le capital, nous privant ainsi de ressources indispensables. Notre groupe refuse de s'inscrire dans cette logique gouvernementale. C'est pourquoi nous avons récemment refusé de voter une majoration de la Taxe sur les produits pétroliers, qui une fois de plus, pénaliserait les contribuables. Ce que nous exigeons c'est une indispensable réforme de la fiscalité qui taxe les actifs financiers et allège les impôts des ménages. Une solution contre les inégalités.



La démocratie au cœur des enjeux régionaux

page 4

© Pierre Trovel - Photographe à l'Humanité

... AU SOMMAIRE

Orientation budgétaire 2007

- > Une réforme de la fiscalité s'impose
- > Contre l'augmentation du prix de l'essence à la pompe

Développement économique

- > Trois axes stratégiques pour relancer l'emploi

Contrat de Projet Etat-Région

- > L'Etat se désengage : des dizaines de projets gelés

Formation professionnelle

- > Le Schéma régional des formations, une réponse aux inégalités scolaires

Logement

- > Plus de logement social : une priorité pour notre groupe
- > Interview de la CNL

page 6

Portrait d'élu-e

- > Philippe Camo
- > Véronique Sandoval

page 7

Transports

- > Transports moins chers pour les plus démunis depuis le 1^{er} octobre : la mobilisation a payé
- > Budget du STIF 2007
- > Enfouissement de la RN 13 : la provocation

page 8

Dossier : Démocratie régionale

La démocratie participative plus qu'un élément incontournable, une nécessité. Notre collectivité doit favoriser la participation des habitants à la vie de la Région.

Point de vue :

- Collectif AC Lefeu
- Nicolas Rio (CRJ)

Trois questions à
Claire Villiers.

Page 4 et 5

ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2007

Une réforme de la fiscalité s'impose pour des politiques plus ambitieuses

Une réorientation des politiques régionales s'impose en 2007. Elle doit s'accompagner d'une refonte de la fiscalité dans son ensemble, seul moyen de permettre à la Région de mettre en œuvre les investissements considérables utiles aux Franciliennes et aux Franciliens.

La réduction des inégalités sociales, territoriales et environnementales représente la pierre angulaire de l'engagement de notre groupe dans son travail à la Région Ile-de-France. Un récent sondage TNS-SOFRES, nous conforte dans cette position en précisant que « ce sont les inégalités socio-économiques qui posent le plus de problèmes dans la société française aujourd'hui ». C'est pourquoi nous avons abordé la discussion des orientations budgétaires du 15 novembre dernier, sous l'angle de l'urgence d'une interven-

tion régionale tournée vers les questions essentielles que sont : l'échec scolaire, l'emploi, les discriminations de toute sorte, le logement, les transports collectifs, la démocratie. Dans les transports nous pensons à la fusion des zones 5 à 8 de la carte orange, ainsi qu'à la mise en œuvre de la gratuité des transports pour les jeunes en insertion. Dans le domaine de l'emploi, nous visons la concrétisation des grands axes du SRDE, avec, notam-

ment l'élargissement des droits des salariés pour que des thèmes comme la sécurité professionnelle et la formation tout au long de la vie deviennent de vraies références dans nos politiques publiques. Pour le logement il s'agit de faire vivre le rapport cadre logement, qui prévoit la construction de 25 000 logements sociaux par an, pour répondre à la crise aiguë du logement en Ile-de-France. Toutes ces

mesures, nécessitent de grands investissements financiers. Or, aujourd'hui, les finances locales sont étranglées par l'Etat. Le Gouvernement ne peut pas, d'un côté, plafonner les recettes de la taxe professionnelle, baisser les impôts pour les plus riches, et de l'autre refuser des réformes indispensables pour assurer aux collectivités les recettes dont elles ont besoin pour leur fonctionnement. Il y a de l'argent dans ce pays. Il faut cesser de ponctionner toujours les mêmes.

Aujourd'hui les finances locales sont étranglées par l'Etat

Contre l'augmentation du prix de l'essence à la pompe

En séance du Conseil régional, le groupe CACR a voté contre une hausse de la TIPP (taxe intérieure des produits pétroliers).

Avec les dernières lois de décentralisation le gouvernement a imposé aux Régions des transferts de compétences non concertés. Mais les moyens pour financer ces nouvelles responsabilités en matière de formation, de transports, de personnels dans les lycées, n'ont pas suivi. Aujourd'hui, le gouvernement compte résoudre la question des financements en proposant aux Régions de moduler la part de la taxe sur les produits pétroliers qui lui revient. Les élus de notre groupe refusant de s'inscrire dans cette logique, ont voté contre cette augmentation qui privilégie une fiscalité injuste et la



mise en concurrence des territoires. De plus les crédits issus de cette modulation ne sont pas à la hauteur des besoins en ressources nouvelles de notre collectivité. Cette opposition frontale à la politique fiscale libérale du gouvernement nous l'avons également exprimée dans la rue le 18 novembre en participant à la manifestation organisée pour la réforme des impôts locaux.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Trois axes stratégiques pour relancer l'emploi

Le 5 octobre dernier, le Conseil régional est devenu le « chef d'orchestre » du développement économique en Ile-de-France. Il a adopté son Schéma régional de développement économique, comme l'y incite la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales. Etabli sur la base d'une concertation avec les différents acteurs institutionnels, économiques et sociaux, ce SRDE doit, selon les termes de la loi, « promouvoir un développement économique équilibré de la région, développer l'attractivité de son territoire et prévenir les risques d'atteinte à l'équilibre économique de tout ou partie de la région ».

« Avec ce dispositif, la Région place l'emploi au cœur de ses objectifs pour un développement humain et solidaire et la construction d'une éco-région », précise Daniel Brunel. Ainsi, le SRDE s'articule autour de trois axes stratégiques : une nouvelle dynamique écono-

mique « riche en emplois utiles, efficaces et de qualité », une nouvelle dynamique sociale « réductrice des inégalités sociales et territoriales », une nouvelle dynamique environnementale « pour la construction de l'éco-région ».

Sa mise en œuvre concrète passe par la déclinaison de ces axes stratégiques en 20 « fiches actions », fixant des objectifs quantifiés et déterminant les moyens nécessaires pour les atteindre. Notamment, par la création d'un Fonds régional pour l'emploi et la formation, intégrant l'ensemble des moyens de la Région et de ses partenaires publics et privés en expérimentant la démarche de sécurisation des parcours professionnels. Et par la mise en place d'instances de gouvernance spécifiques : une conférence économique régionale, une conférence des financeurs, un groupe de suivi et une commission de l'utilisation des fonds publics.

CONTRAT DE PROJETS ETAT-REGION

L'Etat se désengage : Des dizaines de projets gelés

Le gouvernement refuse de payer sa dette sur le contrat 2000-2006. En outre, le CPER 2007-2013 est actuellement en discussion et une fois de plus l'Etat veut se désengager.

Aujourd'hui, il manque 5 milliards d'euros pour boucler les projets du CPER 2000-2006. L'Etat, non seulement refuse d'acquiescer sa dette, mais veut engager au plus vite un nouveau contrat de projets qui solderait le précédent.

Une situation inadmissible qui conduirait à reporter de sept ans l'exécution du contrat actuel. De plus, l'Etat compte diminuer de 40% sa participation au nouveau contrat. Un contrat doit être respecté et sa réalisation ne peut se faire sur l'enveloppe des futurs contrats.

Le Contrat de projets Etat-Région, ex contrat de plan, est une convention signée entre l'Etat et les collectivités territoriales pour réaliser de grands projets d'investissements sur 7 ans.

Le contrat 2000/2006 arrive à son terme avec un bilan plutôt inquiétant du fait des retards accumulés par l'Etat dans les versements de ses

Il manque 5 milliards d'euros pour boucler les projets du CPER 2000-2006



Le projet du Tramway T2 La Défense
Bezons en attente de financement

parts de crédits.

Quant au nouveau contrat, il ne peut être préparé à la va vite comme le réclame l'Etat. Il doit être un véritable temps démocratique pour réfléchir et décider ensemble du développement de notre territoire, des hommes et des femmes qui y vivent. C'est pourquoi nous préconisons que soient engagés dans les deux ans à venir tous les projets en attente. D'ici là, prenons le temps de construire l'avenir ensemble, dans le cadre d'un contrat de projet digne des attentes des Franciliens-ne-s.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Le Schéma régional des formations Une réponse aux inégalités scolaires

Outil stratégique, le schéma des formations définit les grands objectifs que la Région souhaite développer pour la formation des jeunes et des adultes.

Favoriser les passerelles. Travailler en complémentarité. Elever le niveau de qualification. Répartir de façon cohérente sur le territoire l'offre de formation. Permettre un parcours personnalisé des jeunes et des adultes. Tels seront les quelques axes que notre groupe défendra, dans le seul objectif d'un système de formation ambitieux, plus égalitaire dans l'accès aux formations et à l'emploi, qui offre les moyens à tous de réussir, de s'épanouir.

« Existant depuis 2000, le Schéma régional des formations fait l'objet actuellement d'une réflexion pour être actualisé courant 2007. Notamment, en intégrant un schéma pour les lycées, un pour l'enseignement supérieur, et un pour les forma-

tions professionnelles et l'apprentissage», précise Alain Girard.

Chaque année, 15 000 jeunes franciliens sortent du système éducatif sans qualification. Les inégalités sociales croissantes dans notre Région créent des disparités scolaires durables. L'orientation est davantage subie que choisie. « Nous devons donc être innovants et bien mesurer les enjeux auxquels nous devons faire face. Pour que le système éducatif soit moins ségrégatif, et que ce schéma soit utile, nous proposons qu'il soit élaboré collective-

Pour que le système éducatif soit moins ségrégatif



Aider les jeunes à bien s'orienter

ment, avec les acteurs concernés. L'Education Nationale doit y tenir toute sa place » souligne Rosita Jaouen.

Le manque criant de conseillers principaux d'éducation se fait sentir, notamment dans les lycées professionnels. Le gouvernement et son ministre Monsieur De Robien décident de supprimer plus de 8 700 postes. C'est le moment de réaffirmer avec force l'exigence envers l'Etat, d'un grand service public d'Education Nationale.

SDRIF

Le point sur la révision du Schéma Directeur de la Région Ile-de-France.

Le processus de révision du Schéma régional d'Ile-de-France a été lancé en juin 2004. Une large concertation citoyenne a eu lieu, avec des ateliers thématiques, des ateliers territoriaux, donnant lieu à des forums de synthèse. Après le vote de la Vision régionale en juin dernier, le Conseil régional a recueilli l'avis des Franciliennes et des Franciliens sur l'aménagement futur du territoire, par un questionnaire, diffusé à plusieurs millions d'exemplaires. Ses résultats ont permis d'enrichir le projet de schéma. Des conférences citoyennes ont ensuite été organisées, à la Cité des Sciences et de l'Industrie de Paris les 7 et 8 octobre 2006.

Le programme des deux journées a été défini par les citoyens eux-mêmes. A l'issue des débats, les citoyens ont rédigé des avis, qui ont été rendus publics lors d'une conférence de presse. Lors des Etats Généraux de la concertation du 29 novembre 2006, le Président du Conseil régional et la Vice-présidente chargée de l'aménagement du territoire rendront compte publiquement de la manière dont la Région les intégrera dans l'avant-projet de SDRIF. La première version de l'avant-projet du SDRIF a été transmise à l'Etat à la mi-novembre. Ce document sera soumis au vote des conseillers régionaux en février 2007. Après consultation pour avis des personnes publiques associées (Conseils généraux et chambres consulaires) et enquête publique à l'automne 2007, le projet de SDRIF sera de nouveau soumis au vote des conseillers régionaux en début d'année 2008 avec les éventuelles modifications des différents partenaires, des résultats de l'enquête publique et de l'évaluation environnementale.

REPÈRES Secteur démocratie

Dès novembre 2004, l'assemblée régionale a voté la création d'un organe consultatif, le Conseil régional des jeunes (C.R.J.). L'année suivante, c'est un Conseil régional consultatif des citoyennes et des citoyens handicapés (C.R.C.C.H.) qui a été installé.

En novembre 2005, la Région s'est engagée dans le soutien à la participation citoyenne et démocratique pour les associations à but non lucratif. Les projets doivent permettre d'associer les franciliennes et les franciliens à l'élaboration ou à l'évaluation des politiques publiques régionales et contribuer à la confrontation démocratique des idées, dans le respect du principe de laïcité et de neutralité. Égalité hommes-femmes, mise en valeur des grands principes de la République, lutte contre les discriminations, transmission des mémoires urbaines et ouvrières, font partie des nombreux thèmes éligibles.

Notre assemblée a, de plus, voté en juin dernier la création d'un Conseil de l'Égalité, constitué de personnalités de terrain, reflétant la diversité des acteurs qui travaillerons à des recommandations. Sa mise en place effective aura lieu au mois de décembre.

Agenda 21

Chacun doit avoir le droit à la parole et le devoir d'intervenir.

Les initiateurs de l'Agenda 21 ont défini les moyens de son élaboration et de sa mise en œuvre : la démocratie participative. En Ile-de-France des collectivités ont mis en place cet outil du développement durable. La Région a décidé la réalisation d'un Agenda 21 régional. Elle subventionne chacun des Agendas 21 locaux existants. C'est une politique qui complète utilement notre démarche et lui donne un élan supplémentaire. Quant au projet régional il est quelque peu en panne et nous le déplorons. Il est urgent d'enclencher le processus de concertation et de participation de tous les acteurs de la société francilienne, dans l'élaboration et le contrôle de l'Agenda 21 régional. Nous pensons qu'il faut faire un effort particulier en direction des jeunes franciliens, la première de nos générations futures.

Les citoyen-ne-s sont les experts du quotidien : Il faut les écouter



Henriette Zoughebi
Conseillère régionale

Les Francilien-ne-s, et plus largement les Français-es, se désintéressent-ils de la politique ? Les grandes manifestations contre le CPE, le mouvement de solidarité avec les sans-papiers, les taux élevés de participation lors du référendum sur la constitution européenne... ont démontré que non. Dans le même temps, beaucoup affichent leur perplexité, voire leur distance, vis à vis d'une forme d'action publique qui laisse se développer les inégalités. Ils cherchent de nouvelles formes d'intervention pour faire entendre et faire vivre, à tous les niveaux, non seulement leurs avis mais aussi leurs idées et

leurs propositions. Car ils en ont ! Une évidence qu'il faut rappeler tant sont nombreux ceux qui prétendent le contraire. Les mêmes qui entretiennent d'ailleurs une conception étroite de la politique et du pouvoir : celle d'un domaine réservé à une élite, à une poignée d'experts. Mais riches de leur diversité sociale, culturelle, philosophique, de leurs différences et de leurs expériences multiples, les citoyen-ne-s sont les experts du quotidien. Il faut les écouter. C'est l'exigence qu'a formulé notre groupe dès la campagne des régionales en faisant de la démocratie participative un des points

POINT DE VUE

Collectif AC Lefeu

Association collectif liberté, égalité, fraternité ensemble et unis

Dans votre cahier de doléances, recueil des idées que vous avez collectées au cœur de rencontres citoyennes, que vous inspire le chapitre discriminations ?



Mardi 5 novembre 2006, le collectif AC Lefeu a présenté son cahier de doléances au Conseil régional

« Après avoir parcouru la France, nous avons constitué un cahier de doléances -sorte d'outil de démocratie participative- que nous avons fait parvenir aux représentants de l'Etat. On y retrouve trois grandes préoccupations : le logement, les discriminations, l'emploi. A propos des discriminations on peut citer des témoignages. Quand on vient d'une banlieue défavorisée, qu'on s'appelle Mohamed, on part déjà avec un handicap. On nous a beaucoup parlé aussi des contrôles de police qui font

appel à la violence et à l'humiliation. Des pratiques qui ne sont pas un mythe. Concernant l'insécurité, contrairement à ce que disent les médias, c'est un thème qui arrive en 8^{ème} position. Certains politiques veulent en faire une cause, alors que c'est une conséquence de toutes les difficultés sociales et économiques que subissent de nombreuses personnes. La discrimination existe et il faut la dénoncer ! Nous souhaitons que les politiques prennent en considération ces problèmes vécus au quotidien dans notre pays. »

democratie régionale

clé de son programme. Nous pensons en effet que la Région peut et doit favoriser la prise de parole, organiser le dialogue permanent entre les Francilien-ne-s et leur assemblée. Elle doit encourager la participation citoyenne dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques régionales, que ce soit dans les domaines des transports, du logement, de la culture ou de l'environnement. Notre volonté ne consiste pas à opposer démocraties participative et représentative. Elle vise au contraire à renouveler les processus démocratiques, sous toutes leurs formes, à construire une nouvelle articulation des pouvoirs pour les rendre efficaces en permettant à toutes et tous de prendre réellement part aux décisions qui les concernent et de contrôler leur mise en œuvre. A l'heure où l'on parle de « jurys citoyens » ou de retrans-

mission télévisée du Conseil des ministres, nous ne voulons pas faire des citoyen-ne-s les spectateurs mais bien les auteurs et les acteurs de la vie politique.

Les projets des usagers pour améliorer la ligne 13 du métro ou ceux pour le désenclavement de Clichy-Montfermeil ; les propositions d'associations de jeunes après l'explosion de colère des quartiers populaires ou celles mises en avant par nombre de militant-e-s d'organisations féministes ou syndicales pour lutter contre toutes les discriminations... sont autant d'encouragements à poursuivre dans cette voie.

C'est ainsi que nous construirons ensemble - élu-e-s et citoyen-ne-s - une région où se développent les droits à la réussite, au logement, aux transports, à la santé ; une société plus solidaire, plus juste, pour toutes et tous.

Nicolas Rio

Etudiant à Science-Po, membre du Conseil régional des jeunes.

Avec dix autres jeunes, vous avez élaboré un rapport sur les violences urbaines de 2005. Qu'attendez-vous maintenant de la Région ?

« Il faut que la situation change. En effet, depuis les violences urbaines, rien n'a changé dans les banlieues. C'est pour cela que pendant plusieurs mois, nous avons travaillé sur les causes et les moyens pour remédier au malaise des jeunes dans les banlieues.

A l'occasion de la séance du Conseil régional du 15 novembre, nous avons présenté un rapport de 40 propositions concrètes pour améliorer la vie des jeunes des banlieues. Il en ressort des propositions dont certaines sont simples à mettre en place. D'une part, la Région pourrait modifier le système de subven-

tions aux associations pour simplifier le fonctionnement de ces structures et ainsi inciter les jeunes dans une démarche associative. Un dispositif de soutien pour l'accès au permis de conduire correspond à un véritable besoin de la jeunesse, en particulier pour la recherche d'emploi. D'autre part, elle devrait consacrer une page du journal de la Région aux jeunes. La lutte contre l'échec scolaire et pour une éducation de qualité doit être une priorité. Nous attendons que la Région mette en place des mesures pour que les jeunes retrouvent un peu d'espoir dans l'institution».

Trois questions à Claire Villiers

Conseillère régionale Vice-présidente en charge de la Démocratie régionale



Depuis le début de la mandature, avec la mise en place du secteur démocratie régionale, Claire Villiers se bat au sein de la Région mais aussi sur le terrain, pour mettre en place des mesures concrètes en matière de démocratie locale.

Quel sens donnez-vous à ce combat pour la démocratie régionale ?

Aujourd'hui, nous sommes confrontés à des logiques de marché, de plus en plus dominantes qui font vraiment peu de cas de l'intérêt général, de la réduction des inégalités. A chaque scrutin, on s'inquiète de l'augmentation du taux d'abstention. Pour contrer cette logique, il est nécessaire d'engager des processus nouveaux d'enrichissement de la démocratie. Une démocratie qui permet à nos concitoyen-ne-s de partager les valeurs, les projets, comme

Des outils pour enrichir notre démocratie

LEURS projets, comme des valeurs auxquelles ils adhèrent et qu'ils ont à cœur de construire au quotidien, faisant de la diversité sociale, culturelle, philosophique.

Quels obstacles rencontrez-vous au sein du Conseil régional ?

Nous savons dans quelle organisation collective nous vivons. Nous en connaissons les avantages. Nous en mesurons aussi les limites. Au sein de la Région, le débat est rude, à chaque fois que nous voulons construire des outils qui visent à donner à d'autres des capacités d'actions pour répondre aux attentes des ci-

toyen-ne-s. Je pense que ce sera aussi le cas lorsque nous construirons le Conseil de l'égalité et l'Observatoire des engagements. Cet observatoire sera constitué de 110 Francilien-ne-s tirés au sort parmi les volontaires et chargés de suivre l'application des décisions prises par la Région. Sans mobilisation forte des citoyen-ne-s, nous avons des difficultés à mettre en place des mesures sociales. A l'inverse, sans détermination très forte des élu-e-s, il n'y a pas de décisions politiques.

Quelles sont les orientations régionales en matière de démocratie locale ?

Avec l'ensemble des acteurs sociaux, nous essayons d'offrir des outils pour enrichir notre démocratie, pour que nos concitoyen-ne-s soient consultés, associés à la construction de nos politiques publiques ; pour

que leurs compétences soient autant d'apports pour de bonnes décisions ; pour que la créativité, la mobilisation que nous rencontrons dans les associations, les syndicats, les conseils de quartier, les conseils de développement et les autres outils ne soient pas à l'extérieur de la vie régionale mais en son sein. Cependant, nous avons la volonté de développer des politiques régionales qui améliorent la vie quotidienne de tou-te-s les Francilien-ne-s, réduisent les inégalités, traquent toutes les discriminations. Pour cela, nous avons besoin d'une mobilisation citoyenne forte.

LOGEMENT

Plus de logement social : une priorité pour notre groupe

3 50.000, c'est le nombre de demandeurs de logement social en Ile-de-France. Ce nombre ne cesse de grandir avec la précarisation des emplois et des hausses de loyers dans le privé bien supérieures aux hausses de salaires. Seules 100.000 demandes sont satisfaites chaque année. Le délai d'attente, de 3 ans et demi en moyenne, atteint même 10 ans à Paris, alors que les expulsions, elles, se multiplient, comme le nombre des salariés sans domicile fixe. Refusant les hôtels meublés et les garnis des marchands de sommeil comme palliatifs à l'insuffisance de la construction de logements sociaux, les Conseillers régionaux communistes se sont mobilisés, dès la précédente mandature,

pour que le logement soit une priorité dans l'action du Conseil régional, même si ce domaine n'entre pas dans son champ de compétences. Tout au long de l'année 2005, le groupe CACR s'est battu pour que la nouvelle politique régionale d'aide à la construction de logements sociaux fasse respecter la loi SRU (loi Gayssot). Cette politique doit tenir compte de la réalité de la demande et notamment des ressources des demandeurs dans le type de logements sociaux dont elle co-financera la construction.

Nouvelle politique régionale d'aide à la construction de logements sociaux



L'habitat de type résidentiel, pour répondre à la pénurie de logements sociaux en Ile-de-France.

Aujourd'hui, nous avons obtenu la création d'un établissement public foncier régional (EPFR) qui permettra d'accélérer la construction de logements sociaux par l'acquisition de terrains à moindre coût et la constitution de réserves foncières. Aussi, nous voulons débattre avec tous les acteurs impliqués dans la lutte pour le droit à un logement de qualité pour tous et préparer avec eux les assises nationales du logement de Bobigny en février. De son côté le groupe CACR organisera une rencontre logement au conseil régional fin janvier.

INTERVIEW DE LA CNL



Serge Incerti

Responsable confédéral de la

Confédération nationale du logement

Vous vous battez pour plus de logements sociaux. Qu'attendez-vous de la Région ?

« Nous constatons que la crise du logement en Ile-de-France s'aggrave d'année en année. En 2005, on enregistre une baisse de la construction de l'ordre de 4000 logements sociaux par rapport à 2004. En effet, avec une baisse considérable des aides au budget 2007, le Gouvernement confirme une fois de plus son désengagement dans sa politique du logement social.

Par ailleurs, nous remarquons que la Région ne reste pas indifférente aux problèmes du logement social. Cependant, nous souhaitons qu'elle participe d'avantage à la construction de logements pour les plus démunis. Notamment, en se portant acquéreuse des terrains de l'Etat, et en finançant des projets de construction de type PLA1 et PLUS. D'autre part, nous attendons de la Région qu'elle consacre des efforts supplémentaires en faveur des communes qui construisent des logements sociaux sur leur

Malika Zediri en soutien aux familles de Cachan

Pendant plusieurs semaines, elle s'est battue aux côtés des familles expulsées de Cachan puis entassées dans un gymnase de fortune à Cachan. Grâce à une très large mobilisation - d'associations, d'élus de gauche, de personnalités et de citoyens - le relogement des familles a débuté. Mais il faut rester vigilant car toutes les demandes sont loin d'avoir trouvé une réponse.



territoire. Aussi, nous pensons utile qu'elle soit davantage présente sur les projets de réhabilitation et de rénovation du parc locatif. Au total, il faudrait construire 35 à 40 mille logements sociaux en Ile-de-France chaque année, pour répondre aux demandes de logement social qui ont augmentées de 20% en dix ans ».

EN BREF

Beiersdorf-Nivéa doit vivre !

Mercredi 15 novembre, une délégation représentative des salariés (CGT et FO) de Beiersdorf-Nivéa, accompagnée de Daniel BRUNEL, a été reçue au Ministère du Travail. Il a été rappelé que c'est l'ensemble du site de Savigny, avec ses 700 salariés, qui est menacé par la cession d'activité de la production et de la logistique, la délocalisation du secteur administratif. Ce dépeçage est intolérable et ne peut laisser indifférent l'Etat. Nous rappelons que ce groupe a une marge d'exploitation en progression de plus de 11 % et l'entreprise a perçu en 2003 une aide des collectivités de plus de 300 000 euros pour réaménager le site.

Eviction des représentants de la Région et de la Ville de Paris du CA de la RATP

Un décret pris en catimini en plein mois d'août : le gouvernement n'a pas pris de gants pour se débarrasser de la présence des deux représentants du Conseil Régional et de la Ville de Paris au Conseil d'Administration de la RATP. Comme par hasard les deux élus de gauche de ce conseil ! Gabriel Massou, président du groupe CACR, l'un des deux élus évincés, a dénoncé cet acte anti-démocratique.

Enercoop

En commission permanente du 21 octobre, le groupe CACR a refusé de voter l'attribution d'une subvention de 35 000 euros à la société Enercoop, une société coopérative d'intérêts collectifs qui se propose de fournir de l'électricité d'origine renouvelable aux collectivités locales dès aujourd'hui, et aux particuliers en juillet 2007. Pour les élus du groupe, le soutien à Enercoop représente la mise à mal du service public de l'énergie, la fin des principes d'égalité et d'équité territoriale.

Philippe Camo

Un acteur du mouvement social



Conseiller régional
Membre de la commission de la Formation professionnelle et Apprentissage.
Membre de la commission d'Appel d'offres des marchés publics et jury et concours.

Comme militant, Philippe Camo mène de front toutes sortes de batailles. « *Quand on est révolté par l'injustice, l'exclusion ou contre la guerre, on se doit de l'exprimer* », confie-t-il. Il participe aux grandes manifestations des années 70. En 1978, il est présent lors de la mobilisation des sidérurgistes. Les lois Juppé, le mobilise en novembre 95. Contre la guerre en Irak, il affirme son opposition radicale. Au printemps 2006, le CPE le pousse à nouveau sur les pavés. Avec un Bac D en poche, une

formation de psychomotricien et une passion pour la photo, il n'a que l'embarras du choix. Sa passion de l'image l'emporte. En 1979, il adhère au PCF. « *A l'époque, je voulais juste passer la cape du sympathisant* », précise-t-il. Mais très vite, il prend des responsabilités locales puis départementales. Aujourd'hui, adjoint au Maire de Brétigny sur Orge chargé de la Culture et Conseiller communautaire, il trouve passionnant de travailler ces questions culturelles, en mesurant les efforts à faire.

Parlez-moi de votre engagement.

« Ce mandat doit servir à faire progresser des idées, des propositions répondant à l'attente populaire, aux besoins des Franciliens, et de le faire avec eux. Le fonctionnement de l'institution régionale ne le permet pas toujours. Mais il y a des espaces à occuper, là où nous siégeons. Dans les commissions thématiques, pour avancer et enrichir le débat, les politiques régionales. C'est le cas des commissions Culture ou Formation professionnelle où je participe. Comme membre de la Commission d'Appels d'Offres et du jury de concours pour les rénovations, réhabilitations et constructions des lycées d'Ile-de-France, nous procédons à des choix qui engagent l'avenir des citoyens. Et dans les Conseils d'Administration des lycées,

hôpitaux, et autres organismes, nous sommes des relais efficaces de revendications et de besoins. Au niveau local, nous devons être présents sur le front du mouvement social, proposer des constructions politiques, agir contre les inégalités, les exclusions, les discriminations. La Région avance. Des projets se mettent en œuvre. Parfois dans la contradiction. Nous défendons notre point de vue, par rapport à nos engagements et à nos partenaires de la majorité de gauche. Pour moi, ce que nous proposons ou ce que nous avons obtenu, ce sont des avancées pour la vie des Francilien-ne-s, que nous devons sans cesse associer à notre action, à notre démarche. C'est la clé de l'efficacité et de la réussite ».

Décrivez-moi votre mission en tant que Présidente de la commission Logement.

« Au sein de la commission Logement, que je préside depuis 2004, j'ai organisé pendant plusieurs mois l'audition de tous les acteurs du logement, par la commission. En novembre 2005, avec Malika Zediri, nous avons animé une rencontre des élus de notre groupe avec les organisations syndicales et les associations de défense des locataires et des privés de logement, pour discuter de la nouvelle politique régionale

en matière de logement. Au sein de la Région, je me bats avec mon groupe politique pour que l'avenir des Francilien-ne-s soit vraiment l'affaire de tous, et s'appuie à la fois sur la réduction des inégalités sociales et territoriales et sur la défense de notre environnement. Aussi, je me félicite de tout ce que le Conseil régional a fait pour les lycéens et les apprentis (gratuité des livres scolaires et des premiers équipements, chèque culture, financement de la cantine, de la carte imagin'R...). Cependant, je reste préoccupée par le déficit de résultats dans sa lutte contre la réduction des inégalités territoriales et la ghettoïsation de plusieurs cités en Ile-de-France ».



Véronique Sandoval

Pour un "Paris pour tous"

Conseillère régionale
Présidente de la commission du Logement et de l'Action foncière.
Membre de la commission des Finances, de l'Administration générale et du Plan



Economiste-statisticienne, spécialiste des salaires et des inégalités de revenus au CERC, Veronique Sandoval y restera jusqu'à sa suppression en 1994. Elle poursuit sa carrière à la DARES en approfondissant le lien entre la formation suivie et l'emploi. Ensuite, elle passe à l'éducation nationale (DEP). En 1968, étudiante à Paris, elle découvre la possibilité de gagner des acquis importants par la lutte collective (hausse de 33 % du SMIC, création de la section syndicale...) mais aussi la nécessité d'un débou-

ché politique pour changer vraiment la vie et la société. Avec la signature du Programme commun, elle rejoint le PCF en 1972. Elle participe aux luttes contre la guerre au Vietnam, mais aussi pour la 5^{ème} semaine de congés payés, la retraite à 60 ans. Dernièrement, elle manifeste contre le démantèlement de la protection sociale et contre le CPE. Elue Conseillère municipale du 15^{ème} arrondissement de Paris, elle se bat pour un « Paris pour tous » et la construction de logements sociaux.

TRANSPORTS

Transports moins chers pour les plus démunis depuis le 1^{er} octobre : la mobilisation a payé

Depuis le 1^{er} octobre, 1 million de personnes peuvent bénéficier de cartes orange avec un rabais de 75%. Les bénéficiaires de la CMU-C, de l'AME, de l'ASS ou de l'API peuvent obtenir la **Carte solidarité transport (CST) en appelant le 0810 712 712**. Elle permet d'acheter dans tous les guichets de la RATP des titres de transport au quart du prix normal. Au 1^{er} avril 2007, tous les allocataires du RMI et leurs ayant-droits (375 000 personnes en Ile-de-France) bénéficieront de la gratuité des transports publics dans toute la Région. Le Conseil

régional consacre 87 millions d'€ par an pour financer ces mesures.

Depuis deux ans, le groupe CACR s'est battu via des amendements budgétaires, des mobilisations communes avec les associations et syndicats de chômeurs et précaires. Nombreux étaient ceux qui prédisaient que ces propositions n'aboutiraient pas, que ces mesures étaient trop chères, impossible à financer.

375 000 personnes en Ile-de-France bénéficieront de la gratuité des transports



Jean Brafman
Conseiller régional

Des discours de renoncement comme on en a beaucoup entendus avant le référendum du 29 mai, et comme on en entend beaucoup aujourd'hui au sujet des prochaines échéances électorales.

La preuve est faite. Des mesures fortes pour le droit à la mobilité des plus démunis en Ile-de-France ont été mises en œuvre. Le groupe CACR s'en félicite. Dès maintenant, il compte franchir d'autres étapes, en proposant la gratuité des transports publics en Ile-de-France pour tous les jeunes en insertion.

Budget du STIF

Le groupe CACR propose trois grandes mesures pour 2007

Les élus du groupe CACR proposent trois grandes priorités au budget 2007 du Syndicat des transports d'Ile-de-France :

1 - Le développement de l'offre de transport doit se faire de façon prioritaire dans les quartiers politique de la ville qui doivent faire l'objet d'un dispositif spécifique de renforcement de l'offre bus ;

2 - Une mesure tarifaire pour l'égalité géographique. Nous proposons de fusionner les zones 5, 6, 7 et 8 en une seule zone : la 5. Ainsi ceux qui habitent le plus loin verraient enfin le prix de leurs déplacements baisser ;

3 - Les jeunes en insertion ont été les grands

oubliés des premières mesures tarifaires. Ils doivent bénéficier sans délais de la gratuité des transports publics.

Depuis mars 2006, le STIF est géré par le Conseil régional et les Conseils généraux. Il a depuis su voter un effort de 130 millions d'€ par an pour le développement de l'offre de transport et de 87 millions d'€ par an pour les mesures de gratuité. Il marque une rupture forte après des années d'immobilisme de l'Etat alors gestionnaire du STIF.

Le budget 2007, voté le 13 décembre prochain, doit prolonger ces premiers efforts.

Enfouissement de la RN13 : la provocation

L'Etat refuse d'accorder 1 milliard d'€ pour financer tous les projets de transports publics. Ces chantiers attendent depuis des années leur lancement. A Vélizy, Sarcelles, Bezons, Juvisy, Gennevilliers, ... on s'impatiente de l'arrivée du tramway, et de l'argent de l'Etat qui s'est engagé à les financer.

Avec une telle ardoise, l'Etat vient de décider l'enfouissement de la RN 13 à Neuilly-sur-Seine. Un projet pharaonique qui servira avant tout à encourager les flux routiers. Un chantier de 750 millions! Priorité au tout-routier, l'argent d'abord aux riches, et péage pour tous : une caricature et une provocation étant donné les inégalités sociales et les enjeux environnementaux en Ile-de-France.

VOS 24 ÉLU(E)S

Paris (75)

- Patrice Bessac,
- François Labroille,
- Véronique Sandoval

Seine et Marne (77)

- Daniel Brunel,
- Sylviane Chavany,
- Alain Romandel

Yvelines (78)

- Bénédicte Bauret,
- Joseph Tréhel

Essonne (91)

- Tarek Ben Hiba,
- Lydie Benoist,
- Philippe Camo

Hauts-de-Seine (92)

- Lysiane Alezard,
- Gabriel Massou,
- Claire Villiers

Seine Saint-Denis (93)

- Mouloud Aounit,
- Jean Brafman,
- Mariétou Diarra,
- Henriette Zoughebi

Val de Marne (94)

- Sylvie Altman,
- Laurence Cohen,
- Alain Girard,
- Malika Zediri

Val d'Oise (95)

- Rosita Jaouen,
- Francis Parny

Président du groupe

- Gabriel Massou

Groupe CACR
Conseil régional d'Ile-de-France
6 rue Monsieur 75007 Paris
Tél : 01-53-85-68-50
Fax : 01-53-85-68-59
Secrétaire Générale du Groupe : Ghislaine Contant
Email : ghislaine.contant@wanadoo.fr
Le journal est disponible sur notre site internet : www.eluscacridf.org

REGARDS

SUR LA RÉGION ILE-DE-FRANCE

Directeur de publication : Gabriel Massou
Rédacteur en chef : Milos Colic
Imprimerie : LNI, Gennevilliers (92)
Conception Graphique : La Fourmi, Versailles (78)
Tirage à 25 000 exemplaires